

## Salle Saint-Fursy

### Tarifs de location - à la journée pour les Péronnais :

- Réunion association 1901 pour AG et réunions : Gratuit
- Péronnais (particuliers, syndics) AG et réunions : 50€
- Cours, formations : 50€ la demi-journée / 90€ la journée entière

### Tarifs de location pour les utilisateurs extérieurs :

- AG, réunion, cours, formations : 60€ la demi-journée / 110€ la journée entière

---

**La salle doit être rendue propre par le locataire (matériel de nettoyage mis à disposition).  
Le forfait de nettoyage applicable pour salle rendue non nettoyée est de 50€.**

Je fais ma demande de location en ligne

Champs obligatoires

Nom Prénom

Téléphone

Email

Salle concernée par la demande

- Espace Patrick Dupond
- Salle Guilbeau
- Salle Saint-Fursy
- Salle Jean Moulin
- Pépinière d'entreprise bureau n°15
- Pépinière d'entreprise bureau n°16
- Salle Edouard Dacheux
- Salle Alfred Rey
- Salle Georges Caron

Votre demande

Merci de bien vouloir spécifier les dates de location souhaitées.

Envoyer le  
formulaire

---

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont nécessaires à la gestion de votre demande par notre Structure qui est responsable du traitement de vos données personnelles collectées. Vos données personnelles reçues sont conservées par notre Structure pendant toute la durée nécessaire au traitement de votre demande ou bien pour une durée de 3 mois maximum à compter du dernier contact. Dans la limite de leurs attributions respectives, sont destinataires de tout ou partie des données les services et représentants de notre Structure en charge des réponses aux demandes émises via ce formulaire. Aucun transfert de vos données hors de l'Union européenne n'est réalisé. Les données collectées par la Ville de PERONNE sont utilisées exclusivement pour sa communication, son fonctionnement interne, par ses services destinés aux usagers et ne sont en aucun cas transmises à des tiers sans accord, et sont dans la plupart des cas rendues obligatoires pour le bon traitement des dossiers.

Dans le cadre de la conformité au règlement général Européen sur la protection des données (RGPD) du 25 Mai 2018 sur le traitement des données à caractère personnel, la Ville de PERONNE met à votre disposition cette adresse mail [rgpd@ville-peronne \[dot\] fr](mailto:rgpd@ville-peronne.fr) pour toutes questions relatives à la collecte, au traitement, à la rectification, à la suppression et au stockage de vos données. Vous pouvez à tout moment demander l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité ou la limitation de vos données, ou bien vous opposer à leur traitement, en contactant le Délégué à la Protection des Données de notre structure :

- Par voie électronique à l'adresse : [rgpd@ville-peronne \[dot\] fr](mailto:rgpd@ville-peronne.fr);
- Par voie postale à l'attention du Délégué à la Protection des Données et à l'adresse suivante :

Place Louis Daudré, 80200 Péronne.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.